Accueil / Economie / Énergie



## Q Rechercher

Journal



Mes Avantages yadaba

Les tops de la semaine **Commentés** Lus

Santé. Rhume, angine, gastro... pourquoi tout le monde (ou presque) est malade en ce moment

Faits divers. Agde : ce que l'on sait de la mort d'une femme de 77 ans retrouvée décapitée

Loto - EuroMillions. Euromillions: jackpot record de 220 millions d'euros remporté en France

Tour de France. CARTE. Tour de France 2022: on vous dévoile en avant-première les grandes lignes du parcours,

l'Occitanie encore gâtée! **Disparition de Delphine Jubillar.** Affaire Jubillar : les résultats de l'analyse de l'eau du lave-linge où Cédric a lavé une couette enfin connus

À lire aussi de Énergie **Economie.** Qair décroche le

**Énergie.** CARTE. Carburant : dans quels départements a-t-il le plus augmenté depuis la

de l'année en Occitanie

Grand Prix de l'entrepreneur

**Énergie.** L'hydrogène vert de

Las Mijeannes prêt à relever le

Caussade. Enedis renoue avec

**Défense - Armée.** C'est quoi ce

capacité nucléaire qui a été mis

missile hypersonique de

en orbite par la Chine?

crise des Gilets jaunes?

**Énergie.** Oursbelille. Centre commercial: visite de chantier au parking

après le premier signalement?

Faits divers. Lot-et-Garonne:

Faits divers. Yvelines: un enfant de 3 ans retrouvé errant en pyjama dans la rue, il finit au commissariat Coronavirus - Covid 19.

Covid-19: pour la première

fois depuis deux mois, le taux d'incidence repart de nouveau

DÉCQUVREZ **LE CLUB ABONNÉS**, DES AVANTAGES **AU QUOTIDIEN!** 

**DES JEUX, INVITATIONS DES OFFRES PRIVILÈGES UNE GESTION SIMPLIFIÉE VOIR LE CLUB ABONNÉS** 

## Tarn-et-Garonne. Plus de 300 hectares de panneaux



Un élevage ovins près de panneaux photovoltaïques. / DDM - Archives Publié le 16/10/2021 à 17:52

Énergie, Tarn-et-Garonne, Economie Dans le nord-ouest du département, deux projets de centrales solaires inquiètent les élus et l'association Environnement-Juste. Plus de 300 hectares de terres agricoles seraient concernés.

Imaginez des cultures ou des pâturages protégés par des ombrières, ces

installations de panneaux photovoltaïques à 10 mètres du sol, c'est ce qui

continuer à travailler tout en bénéficiant de revenus, souvent alléchants,

exploitants à tour de bras et les projets pullulent en France. Dans le nord-

générés par l'énergie solaire. Aujourd'hui les sociétés démarchent les

s'appelle l'agrivoltaïsme. Un nouveau concept qui permet aux agriculteurs de

ouest du département, deux projets sont en cours. Le premier à Lacour de Visa où 57 hectares sont concernés, porté par la société Valeco. Le second, à quelques kilomètres de là, où 250 hectares sur 15 communes et trois départements sont visés par un mégaprojet, le plus gros de la société TSE basée à Valbonne. Il produirait 155 mégawatts crête (MWc) soit la consommation annuelle d'environ 87 000 habitants. Pas avant 2026 Sur ce dernier, cinq communes du Tarn-et-Garonne: Roquecor, Saint-Beauzeil, Montaigu-de-Quercy, Saint-Amans-du-Pech et Valeilles, sont impliquées. « On a démarré le projet, il y a un an à la demande de deux ASA (Association syndicale autorisée) de Montaigu-de-Quercy et de Sérignac. L'agrivoltaïsme intéresse beaucoup les agriculteurs car il propose des solutions d'irrigation qui permettent une économie en eau, et des ombrières adaptées aux nouveaux enjeux des changements climatiques. Le projet

concerne entre 40 et 50 agriculteurs avec des parcelles de 3 hectares pour

que les retombées économiques profitent à un maximum d'exploitants et à

l'économie locale. » détaille Marie Belingard, directrice des partenariats, du développement et de la communication à la société TSE. Cette dernière existe depuis 2012, avec 92 salariés, elle gère déjà 51 centrales solaires en France. Sur l'agrivoltaïsme, TSE n'en est qu'à ses balbutiements puisqu'elle va ouvrir sa première centrale de 3 hectares en Franche-Comté en 2022. Le projet de 250 hectares est le plus important et le plus ambitieux qu'elle mène. Pour l'instant, il n'en est qu'au tout début. Des études environnementales sont en cours. Il faudra compter au moins cinq années pour que le projet aboutisse après avoir passé une myriade d'étapes administratives au préalable. Ce qui n'est pas gagné. Puisque selon le ministère de la transition écologique : « il est contraire aux objectifs de la loi d'autoriser globalement les centrales solaires au sol en zone agricole ou en zone naturelle des plans locaux d'urbanisme (L.151-11 CU) ». En effet, la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a fixé un objectif de 33 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique national en 2030. Cet objectif requiert un développement accéléré de l'ensemble des procédés de production d'énergies renouvelables, dont l'énergie solaire. Mais l'État veut privilégier des projets vers « des terrains déjà artificialisés ou dégradés ». Fronde des élus En attendant, la fronde de certains conseillers municipaux notamment de

Roquecor et de Saint-Beauzeil s'organise déjà. Ils parlent « d'une véritable

marée noire qui risque de déferler sur le Pays de Serre et de défigurer pour

entreprises du solaire proposeraient en moyenne 2 500 euros par hectare. «

Beaucoup de gens ont des intérêts privés dans ce dossier. Ils sont attirés par

les 40 prochaines années un des derniers paysages préservés de notre

département. ». Les élus dénoncent aussi une mainmise sur le foncier

l'appât du gain mais à terme vont-ils pouvoir continuer leurs activités

municipal d'une des communes. Le maire de Saint-Beauzeil, Benjamin

soutiendrai leur décision. » rassure-t-il. Les élus ont reçu vendredi les

réponses à leurs questions qu'ils avaient envoyées à TSE il y a quelques

agricoles comme ces entreprises le promettent ? » s'alarme un conseiller

Bonifay, dont l'une de ses parcelles serait concernée par le projet, tente de

agricole qui à terme pourrait desservir les jeunes agriculteurs. Les

calmer le jeu. « Je défends, avant tout, les intérêts de la commune. Si elle s'oppose, je n'irai pas à l'encontre de ce que veulent les habitants et je

semaines. Ils sont en train de les étudier.

## 26 300 panneaux solaires ont été installés à Montbeton en 2016./ DDM Silence du maire À Lacour de Visa, par contre, l'ambiance à la mairie semble se détériorer. Les projets d'implantation de deux centrales photovoltaïques, de 11 et 46 hectares, portés par la société Valeco, ont été validés par le Conseil Municipal du 14 juin dernier. « On nous a entourloupés! Nous sommes arrivés au conseil municipal sans avoir été prévenu du dossier et de cette délibération. Valéco nous a présenté le projet et sur le coup on n'a pas su dire non! Aujourd'hui sur les 10 conseillers municipaux, nous sommes 7 à nous y opposer. » clame la première adjointe de Lacour, Rita Capiaux qui regrette

poule aux œufs d'or pour ces sociétés. Mais je ne suis pas là pour faire du business, j'ai été élu pour défendre la commune, les paysages et l'environnement. On va devenir un Quercy noir! » martèle la première adjointe. De son côté, le maire de Lacour n'a pas souhaité s'exprimer dans l'immédiat. Sur ces projets, l'association Environnement-Juste reste vigilante. Elle affiche son opposition à la détérioration des paysages agricoles et se demande comment et où les centaines de mètres de câbles conducteurs pourraient être installées et d'où proviendrait l'eau pour l'irrigation ? « Nous sommes contre l'utilisation de terres agricoles pour un projet de taille industriel. » conclut Tim Abady, le vice-président de l'association.

Les élus ont d'ailleurs envoyé un recours au tribunal administratif pour faire

annuler les votes du 14 juin. Selon Valéco, les retombées fiscales pour la

commune seraient d'au moins 110 000 euros. « On a l'impression d'être la

que la communication avec le maire soit au point mort.

« Non au Quercy noir »

l'APEPHA

Chaussec.

## de la transition écologique, augmente les plafonds des tarifs et simplifie les démarches. Il existe une quarantaine de modèles d'agrivoltaïsme mais il y en a encore très peu mis en place. On y est favorable quand les projets mettent

collectifs pour que plusieurs agriculteurs en profitent.

d'abord la production agricole avant le solaire. Surtout, on défend les

Pour nous, il faut privilégier en priorité le bâti, les toitures de nos

Privilégier le solaire sur le bâti pour

L'APEPHA regroupe les Agriculteurs Producteurs d'Electricité

PHotovoltaïque Associés. Avec les objectifs de la programmation

pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui souhaite multiplier par 4 la puissance

installée aujourd'hui, d'ici à 2028, le photovoltaïque agricole est amené à se

développer de façon accrue dans les prochaines années. L'APEHA incite la

profession agricole à se saisir du sujet. Entretien avec son président : Pascal

Est-ce que l'APEPHA est favorable à ce genre de projets d'agrivoltaïsme ?

exploitations. D'autant plus que le dernier arrêté du 8 octobre du ministère

agriculteurs, ils doivent être impliqués dans les projets et au capital pour en

tirer les revenus adéquats. On aimerait aussi que ce soit des investissements

Voyez-vous une augmentation des démarchages auprès des agriculteurs?

Oui clairement depuis 8 mois, on a beaucoup plus d'appels d'agriculteurs qui nous demandent des conseils. Les entreprises viennent avec des projets clé en main et proposent des loyers jusqu'à 5 mille euros par hectare. Une promesse qui sera difficile de tenir sur la durée. Il ne faut pas se laisser éblouir. Quelles sont vos craintes? Le foncier est un des derniers privilèges de notre profession, on en contrôle la majeure partie. On doit en faire un bien collectif et s'organisait sinon je crains que les industriels se l'accaparent.

Pascal Chaussec, président de

l'APEPHA. / DR.

Vous souhaitez suivre ce fil de discussion?

Ajouter un commentaire

**VOIR LES COMMENTAIRES** 

saletés.

**RÉPONDRE** 

RÉPONDRE

**COCATRIX** Il y a 50 minutes

Oui à l'énergie solaire!

Réagir

**PUBLIER MON COMMENTAIRE** Les commentaires (27) **pipine** Il y a 14 minutes

> yadaba II y a 56 minutes Une correction importante;

permettra certainement pas d'alimenter 87 000 habitants. On en est très très loin dans la réalité. De plus, les collectivités locales qui auraient à subir la dégradation du paysage, si le projet TSE se réalisait, ne recevront pas cette électricité car, comme l'indiquent clairement les documents TSE, toute la production sera transformée en 227kV (c'est-à-dire en très haute tension ou THT) et injectée dans le réseau régional via la THT qui passe par Saint Beauzeil. Enfin, je pense qu'il est utile de rappeler à tous vos lecteurs que lorsque le soleil ne brille pas, ce qui est le cas la majeure partie de l'année, et jusqu'à ce que nous trouvions des moyens de stocker cette énergie à un prix économique, d'autres formes d'énergie de production équivalente doivent être mises en service pour produire l'électricité et prendre le

fausse de la production du projet TSE. Je me demande d'où viennent ces

puissance installée. Le facteur de charge du photovoltaïque en France est

155MWc de puissance installée produiront en réalité, au mieux, 14% de

chiffres? Elle ne produira pas, comme vous le dites, 155 MWc. C'est la

de 14%, au mieux (cf. rapport annuel de RTE). Cela signifie que les

cette puissance. Cela représente en fait 21,7 mégawatts, ou 21 700

kilowatts heure. Ce n'est pas tout à fait la même chose et cela ne

énergies renouvelables, et ce sont eux qu'il faut développer et encourager. Tim ABADY, vice-président, Association Environnement Juste. **SIGNALER UN ABUS RÉPONDRE** 

Il existe d'autres moyens plus performants et locaux d'utiliser les

Voir plus de commentaires Ariège Aude Aveyron Gers Hautes-Pyrénées Lot Lot-et-Garonne Tarn Tarn-et-Garonne

S'abonner à la newsletter quotidienne

**JE M'INSCRIS** 

défi de France 2030

Vie pratique - conso.

ses rencontres des élus

Faits divers. Disparition de Maéva, 13 ans, dans le Tarn: pourquoi l'appel à témoins n'est intervenu que 4 mois

Aussi à la une

en fuite depuis août, un jeune interpellé pour avoir agressé à coup de couteau un autre

jeune

**CLUB ABONNÉS** LADÉPÊCHE

à la hausse en France

Lire la charte de modération Il faut taxer lourdement le réchauffement climatique causé par ces SIGNALER UN ABUS SIGNALER UN ABUS Excellent article bien équilibré Mme Nabli, mais permettez-moi de corriger l'énorme erreur de calcul qui donne une impression totalement

Sarah Nabli

**SUIVRE CE FIL** 

relais. (Nucléaire, gaz, charbon, etc.)

Newsletter Les sites du groupe

Haute-Garonne

La NR des Pyrénées

Le Petit Bleu d'Agen

L'Agence de comm

Midi-Olympique

Le Villefranchois

La Gazette du Comminges

Rugbyrama

Partenaires

**Suivez-nous** 

www.ladepeche.fr © 2021

Facebook

Instagram

Twitter

Rss

Tatouages : sont-ils dangereux 3 **TÉLÉCHARGER LE JOURNAL** 

Retrouvez La Dépêche sur internet

Journal

MENTIONS LÉGALES DONNÉES PERSONNELLES COOKIES CONTACTEZ-NOUS PUBLICITÉ PLAN DU SITE CHARTE DE MODÉRATION NOUS RECRUTONS